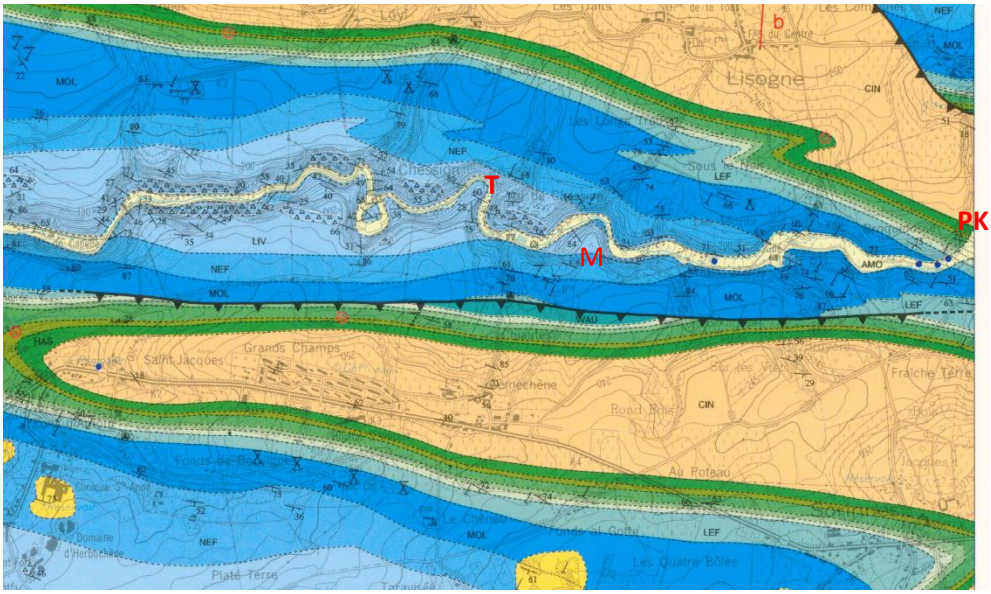
Comptes-rendus d'activités SNNL botaniques 2021

1)- 27 avril 2021 Fonds de Leffe

Temps ensoleillé et doux.
9 participants, guide et rapporteur André Smoos.
Le circuit se situe essentiellement dans les carrés IFBL H53844, H53843 et H53834.

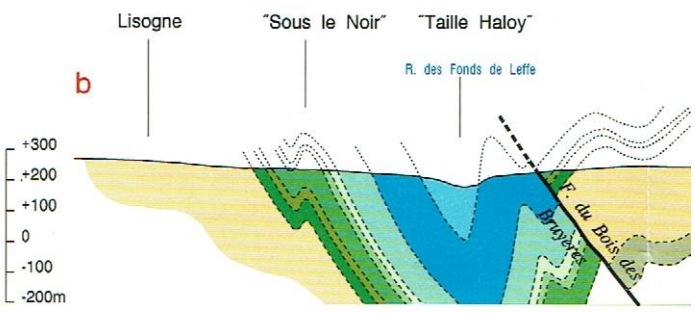
La vallée du ruisseau des Fonds de Leffe suit la chavée condrusienne qui rejoint la Meuse à Devant-Bouvignes. Le ruisseau lui-même bifurque vers le sud pour s'écouler dans le fleuve à Leffe, d'où son nom. Nous suivrons ce ruisseau par la route qui le longe, d'amont en aval. Une longue réserve naturelle domaniale occupe le versant de la rive droite et est formée de rochers calcaires et de pelouses. Ce site n'est pas ouvert au public. Nos observations se limitent aux abords de la route d'où nous pouvons voir une grande partie de la flore du lieu.

Du point de vue géologique, le parcours ne quitte pas le calcaire. Le départ au hameau du Grognaux se situe sur les terrains du Tournaisien qui pourraient être étudiés dans le cadre d'une excursion géologique, ce qui n'est pas l'objet de la journée. Rapidement nous traversons la Formation de la Molignée, puis celle de Neffe pour enfin continuer dans celle de Lives que le ruisseau quitte avant la réserve naturelle de Devant-Bouvignes.



PK= parking de départ M= moulin de Lisogne T= terminus du parcours

Carte géologique Hastière-Dinant (53/7-8) : B.Delcambre et J.L. Pingot



Coupe B indiquant le synclinal occupé par le ruisseau des Fonds de Leffe.

La première partie se déroule au lieu-dit Broquefosse. Le versant est occupé par les déchets d'une ancienne carrière de marbre noir exploitée dans les calcaires de la Formation de la Molignée.



Terril de déchets



« plaquette » de marbre noir

Le « marbre noir de Dinant » a été exploité dans des carrières à ciel ouvert et dans des galeries souterraines. Sa caractéristique, hormis sa couleur noire sublimée par le polissage, est la structure de la roche qui se délite en plaquettes d'épaisseur de quelques centimètres. Ainsi, ces plaques pouvaient être découpées pour la fabrication de pavements de très belle facture. Ils étaient utilisés dans des immeubles de prestige mais aussi dans des maisons ordinaires. Si on oublie la valeur patrimoniale de ces matériaux dont la source n'est pas inépuisable, on risque fort de voir disparaître cet héritage au même titre que les espèces menacées de notre flore.

Le pied du versant boisé est peuplé par la flore classique des sous-bois frais à sol peu ou pas acide. Le nombre des espèces étant important, il n'est pas utile d'en dresser une liste exhaustive qui rendrait la lecture fastidieuse. Notons *Arum maculatum, Mercurialis perennis, Lamium galeobdolon, Stellaria holostea, Euphorbia amygdaloides, Viola reichenbachiana, Carex sylvatica, Scrophularia nodosa, …*

Des espèces inféodées à la hêtraie se retrouvent dans l'accotement. Ainsi, s'y retrouve *Pulmonaria montana*, assez rare dans notre région. Cette Boraginacée de taille moyenne est à rechercher dans les forêts à humus doux. Elle fait partie des pulmonaires dont le limbe de la feuille s'atténue progressivement en pétiole : jusque-là, ça va ! Là où ça se complique, c'est pour ne pas confondre avec *P. longifolia*. Lorsque celle-ci est bien typée, on reconnaîtra que ses fleurs, étroitement groupées, sont d'un bleu vif, que ses feuilles sont bien plus longues que larges (jusqu'à 7 fois), sans dépasser une largeur de 5 cm, à condition d'observer des feuilles estivales, que ses feuilles sont généralement tachées de macules claires (mais pas toujours) et que la corolle a un tube glabre à l'intérieur sous l'anneau de poils situé à la gorge. *P. montana* aurait de ces poils, mais, personnellement, je ne les ai pas vus. L'étude de l'indument de la feuille avec des poils de dimensions différentes, des glandes stipitées de taille et de nombre variés semble bien difficile. Les conditions stationnelles sont différentes : *P. montana* est une plante neutro-calcicole des forêts à humus doux alors que *P. longifolia* est acidicine sur mull acide. La vallée entièrement sur terrain calcaire est nettement favorable à la première.





Pulmonaria montana : plante et détail de l'inflorescence

Par endroits, les affleurements rocheux offrent au paysage un aspect des plus plaisants, mais si le naturaliste y est sensible, il y trouve un intérêt supplémentaire. Il peut lire à livre ouvert l'histoire de la formation des roches et découvrir bien des trésors du monde vivant.

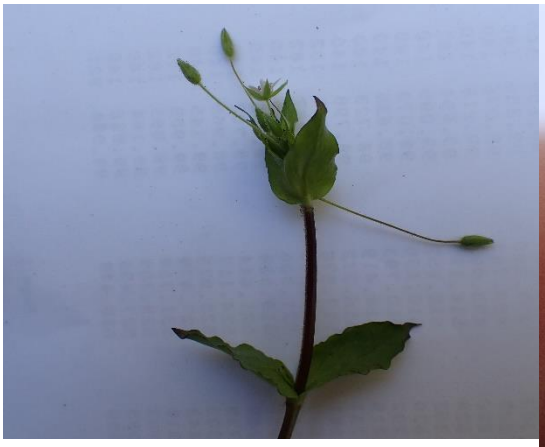


Stratification verticale dans la Formation de Neffe.

Le pli du synclinal est très serré, l'affleurement n'est pas éloigné de son centre et le pendage de la stratification est proche de la verticale. Ce calcaire gris est constitué de bancs plurimétriques, bien apparents à cet endroit. Une carrière un peu au nord, sur la route de Lisogne, est proposée comme coupe représentative. La pierre extraite de cette Formation est une des plus recherchées par les exploitants de carrières du fait de l'épaisseur des bancs et de la pureté de son calcaire.

Au bord de la route se succèdent : un accotement herbeux horizontal rappelant la prairie, un talus le plus souvent colonisé d'arbustes formant un manteau et le versant, soit boisé soit en escarpement rocheux. Ce mélange de situations sur quelques mètres explique le nombre important d'espèces liées à des milieux distincts. En résumé, c'est le désespoir du phytosociologue. Ce beau mélange rassemble les espèces vues plus haut, mais également d'autres forestières présentes dans nos bois feuillus : *Anemone nemorosa, Poa nemoralis, Dryopteris filix-mas, Milium effusum, Brachypodium sylvaticum, Viola riviniana*.

La fruticée (*Cornus sanguineus, Mespilus europaeus, Ribes uva-crispa, Clematis vitalba, Malus sylvestris* …) domine un ourlet au niveau de l'accotement où l'on note : *Lamium album, Alliaria petiolata, Anthriscus sylvestris, Stachys sylvatica, Geranium lucidum, Stellaria media* subsp. *neglecta* … et aussi *Veronica hederifolia* subsp. *lucorum, Geranium pyrenaicum*.





Stellaria media subsp. *neglecta*

Habitués à arracher frénétiquement le mouron qui étouffe nos semis, sachons qu'il s'agit de la sous-espèce *S. media* subsp. *media*, annuelle nitrophile des terres cultivées. L'autre, *S. media* subsp. *neglecta* est une espèce des pelouses préforestières et ourlets, sans doute moins nitrophile. La différence entre les deux tient essentiellement dans les dimensions des parties florales. Cette dernière possède plus de 8 étamines pour 5 au plus chez l'autre. Soyons attentifs à la distribution de cette sous-espèce que l'on dit rare.

Les espèces rudérales se mêlent à ce concert. Des nitrophiles liées aux cultures: *Veronica persica, Myosotis arvensis* ou anthropogènes : *Artemisia vulgaris, Silene latifolia* subsp. *alba* …

Par endroit, comme à l'entrée d'une ancienne carrière, bien en lumière, le sol a une charge caillouteuse forte. S'y plaisent : *Lithospermum officinale, Origanum officinale, Campanula persicifolia, Seseli libanotis*.

En face du moulin de Lisogne, les affleurements rocheux se succèdent. C'est à partir de cet endroit que débutent les réserves naturelles. C'est le domaine des pelouses xérophiles étant donné le relief du sol et l'omniprésence de la roche affleurante. Les espèces suivantes sont recencées : *Artemisia alba, Allium oleraceum, Carlina vulgaris, Hippocrepis comosa, Potentilla tabernaemontani, Teucrium chamaedrys, Dianthus carthusianorum, Bromus erectus, Festuca lemanii*. Les fougères *Asplenium scolpendrium, A. ruta-muraria et Polypodium interjectum* s'accrochent aux parois et les dalles rocheuses sont occupées par *Sedum album, S. acre, S. rupestre, Saxifraga tridactylites, Arenaria serpyllifolia, Acinos arvensis, Lactuca perennis*.




Artemisia alba : arbuste et détail d'un rameau.

L'armoise blanche trouve ici sa seule localisation dans notre région. La gestion du site a été étendue jusqu'à la route de Lisogne en vue de son maintien. C'est là que nous observons l'armoise. Elle est présente un peu au sud, dans le département des Ardennes françaises à Givet. Sa répartition en France est surtout limitée au sud de la Loire. Cette Astéracée méridionale préfère un substrat argileux plutôt sec, mésotrophe, pauvre en matière organique, très basique et bien éclairé.

Silene nutans pourrait paraître ubiquiste puisqu'on la trouve d'une part sur sol acide et d'autre part sur sol calcarifère. Des études montrent qu'il existe des variabilités génétiques au sein d'une même espèce. Ces variations n'aboutissent pas nécessairement à une dissociation en espèces distinctes (1). Ici, elle se trouve sur des petits replats d'affleurement de roche calcaire.



Silene nutans

Par un petit détour sur l'autre rive, le sentier est bordé par une population de *Doronicum pardalianches*. Le doronic à feuilles cordées est considéré comme très rare dans ses stations d'indigénat probable. C'est une très belle plante de la famille des Astéracées qu'on trouve en sous-bois frais et sur sol riche. Ici, elle se situe en bas de pente. Elle est fort

probablement échappée des jardins avoisinants. Ce n'est pas une tare et ce fut un plaisir de l'admirer.



Doronicum pardalianches

La plante est facilement identifiable par ses feuilles basilaires profondément en cœur à la base, présentant deux lobes basaux presque contigus, séparés par un sinus profond et étroit. Les mentions sur observations.be indiquent qu'elle est assez fréquente, sans doute suite à sa culture dans les jardins et les parcs.

Avec l'observation de plus de 120 espèces le long de deux kilomètres de route, la vallée n'a rien perdu de sa réputation. Une liste, non exhaustive, des taxons notés est disponible sur une annexe séparée. Elle peut être obtenue sur demande. Des banalités telles que l'ortie ou le pissenlit ne sont pas reprises.

(1) : Un exemple d'étude datant de 2016 : Processus de spéciation et impact des systèmes de reproduction dans le genre *Silene* : spéciation rapide chez l'espèce gynodioïque *Silene nutans* et labilité des chromosomes sexuels dans la section Otites par Hélène Martin.

http://www.theses.fr/2016LIL10191

Définition de gynodioïque : fleurs hermaphrodites et fleurs uniquement femelles sur des pieds différents.

André SMOOS

Rue de la Chapelle Lessire, 63 B-5020 Malonne. E-mail : andre.smoos@skynet.be

Tél : 081/44 10 46 Gsm : 0473/61 47 50